

Formulaire de demande de soutien financier de coûts exceptionnels pour les éleveurs

Informations sur le demandeur

Nom :

Prénom :

Lieu :

Description de la situation

Problème de santé des veaux :

.....

.....

Coûts / mesures exceptionnels :

.....

.....

Montant de la facture en CHF

.....

Veillez joindre à la demande : les factures

Procédure

1. Envoyez la demande, accompagnée des justificatifs, au secrétariat du SSV :
Par e-mail : info@kgd-ssv.ch
Par courrier : Service Sanitaire Veaux Suisse, c/o Faculté Vetsuisse,
Winterthurerstrasse 260, 8057 Zurich
2. Le conseil d'administration de l'association décide des moyens annuels disponibles du fonds de risque. Le comité (président, vice-président et directeur) décide de l'approbation ou du rejet du cas.
3. Le secrétariat informe le demandeur de la décision du comité.

Exigences pour la demande

1. Le demandeur est un membre individuel du Service Sanitaire Veaux Suisse.
2. L'exploitation est gérée de bonne foi et avec le soin nécessaire, en accordant une attention particulière à la santé et au bien-être des animaux.
3. Le SSV a été consulté pour le suivi du troupeau pendant les mesures de soutien exceptionnelles.
4. Le formulaire de demande dûment complété et les justificatifs sont à envoyer au secrétariat.
5. La demande de soutien doit être envoyée au secrétariat au plus tard jusqu'à 2 mois après le recours aux prestations exceptionnelles.
6. Dans le fonds de risque du budget du SSV, il y a encore des ressources financières disponibles pour l'année en cours.